

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraisant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONTRIBUTIONS... PRIX DES ANNONCES... ENCOURAGEMENT... AUX NOUVEAUX ABONNÉS DE LA REVUE CANADIENNE.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE, MONTREAL.

ON EXÉCUTE A CE BUREAU TOUTES SORTES D'OUVRAGES, TELS QUE : LIVRES, CATALOGUES, AFFICHES, CHEQUES, etc.

AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE.

AVANTAGES DE LA PUBLICITE. 5,000 10,000 15,000 20,000 PERSONNES. Le propriétaire de la Revue Canadienne, croit devoir...

REVUE De Législation et de Jurisprudence. AUX MESSIEURS DU BARREAU. LES Soussignés informent les MESSIEURS DU BARREAU...

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ. UNE superbe MAISON en bois, à deux étages, lambrassée et peinte, située dans le faubourg de Québec...

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES. No. 127, Grande rue St. Laurent. M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, etc.

Cours de Médecine à Québec. LE DOCTEUR PAINCHAUD ouvrira son Cours de Médecine et sur les ACCOUCHEMENTS...

TAPISSERIE. 6000 PIÈCES DE TAPISSERIE (Papier fleuri pour Chambre) à vendre par J. L. BEAUDRY & CIE.

TAPISSERIES FRANCAISES. A VENDRE PAR E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3.

FAILLITE de Harkin & Badeau. TOUTES personnes endettées à la Faillite de Harkin & Badeau, sont requises de payer immédiatement...

F. CARLISLE, DOREUR, 166, Rue Notre-Dame, MONTREAL. FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques...

APPRENTIS DEMANDÉS. ON a besoin au Bureau de la Revue Canadienne, de DEUX ou TROIS jeunes garçons apprentis.

LA CHIMIE AGRICOLE, Mise à la portée de tout le Monde. OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS...

PORTER. NOUS avons à offrir au public du Porter qui sans être tout à fait celui de Londres, n'en est pas pour cela moins bon...

A Vendre par le Soussigné. 1000 QUARTS de PLATRE à Engrais de la meilleure qualité. 200 drabs de Grande Morue Verte...

LOUIS PLAMONDON. Montréal, 15 déc. 1846.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL. PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier mai courant.

REVUE de Legislation et de Jurisprudence. S. LELIÈVRE et F. RÉAL ANGERS Rédacteurs et Propriétaires.

FAITES ATTENTION TAPIS A L'HUILE. VENDRE au magasin de M. J. M. GAUTHIER, No. 127, Grande rue St. Laurent.

MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE. APPROUVÉ PAR NN. SS. LES EVÊQUES, PAR MR. CHIRINQUY.

VOYAGE A LA TERRE SAINTE, PAR MESSIRE LEON GINGRAS, DU SEMINAIRE DE QUÉBEC.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT. Rue Côté, derrière la banque de Montréal.

M. GUILBAULT, l'honneur d'an noncer aux amateurs de Belle plante qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares...

L. P. BOVIN, MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc. L'Esus-igné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment D'ARTICLES EN BIJOUTERIE...

A LOUER, DEUX MAISONS en plâtre à Deux Etages, avec autres dépendances, rue St. Louis, faubourg St. Louis...

LA NOUVELLE CHAMBRE DE COMMERCE dans la HALLE DES ODD FELLOWS, GRANDE RUE ST. JACQUES.

ENCOURAGEMENT AUX NOUVEAUX ABONNÉS DE LA REVUE CANADIENNE. A dater de ce jour, ceux qui s'abonneront à la REVUE CANADIENNE...

MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway. L'établissement a été transporté de 159 à 305, Broadway, où on parle Français, Italien et Espagnol.

Dissolution de société. LA Société qui existait entre les Soussignés, est DISSOUE du QUINZE du courant, d'un consentement mutuel.

AVIS public est par les présentes donné que M. Louis G. Normandeau de L'Assomption, et Dame Thérèse Normandeau, veuve de feu Pierre Argus, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée...

L. P. BOVIN, Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80. VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail...

BANQUE DU PEUPLE AVIS. LES Actionnaires de cette Institution sont invités à par les présentes que le HUITIÈME Versement de DIX PAR CENT, sur le Capital souscrit a été appelé...

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST. VINCENT, No. 8. Estimez-vous honorer de votre présence à la séance de la Chambre de Commerce...

A L'ENSEIGNE DU CASTOR.



No. 122, RUE ST. PAUL. HARDS FAITES, MARCHANDISES SECHES, &c.

MR. LOUIS PLAMONDON

A L'HONNEUR de présenter le public qu'il vient d'ouvrir & d'entretenir un vaste Magasin de Marchandises Seches et d'Aliments tout faits.

DEPARTEMENTS DES HARDS FAITES.

Table listing various goods and their prices, including Surtouts, Frocks, Gilets, Habits, etc.

HABILLEMENTS FAITS SUR MESURES.

Table listing clothing items and their prices, including Habit de Drap superfin, Pantalons, etc.

M. LOUIS PLAMONDON ayant à son service des Tailleurs habiles sera toujours au courant des modes nouvelles...

15 POUR 100 HUILLES MARCHES

QUE PARTOUT AILLEURS. POINT DE SECOND PRIX.

BAINS DE MONTREAL, No. 50.

Seront maintenant ouverts tous les jours au public, depuis 5 heures A. M. à 10 heures P. M.—Chaque Bain TRENTE SOUS. Montréal, 30 Avril, 1847. GEO. GARTH.

Avis à nos abonnés retardataires.
 Nous avons encore un grand nombre de nos abonnés de la campagne qui sont en arrière. Ils voudront bien suivre les conditions de nos publications, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans leur envoi.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 14 MAI, 1847.

L'EMIGRATION IRLANDAISE EN CANADA.

Cette grave question de l'émigration Irlandaise continue d'occuper l'esprit public non seulement en Canada mais aussi en Angleterre. La presse anglaise a repoussé énergiquement comme une absurdité le plan chimérique, proposé par les propriétaires irlandais, de transplanter en Canada les pauvres et les misères de leur malheureux pays. Les journaux apportés par la dernière maille nous font voir que la lettre adressée à lord John Russell à ce sujet est devenue le thème de la discussion. Quelque spécieuse que soit cette lettre au point de vue théorique, il n'y a qu'une opinion parmi les hommes bien pensants sur la praticabilité et l'efficacité du remède proposé aux maux de l'Irlande. Tous sont d'accord que le projet est impossible dans son exécution, qu'il n'aurait pas l'effet de diminuer les maux de l'Irlande, qu'il n'améliorerait pas même la condition des pauvres émigrants, et enfin qu'une colonisation pareille serait préjudiciable au Canada et mettrait son existence sociale et politique dans le plus grand péril.

En effet, quand on regarde l'Irlande, qu'on étudie un peu son état social, on ne saurait s'empêcher d'éprouver la plus grande inquiétude à la pensée de voir transporté au milieu de nous tout ce qui fait aujourd'hui la désolation de la verte Erin; de cette Irlande qui, comme l'exprimait bien un journal du pays, est un tel abîme, un tel gouffre, un tel chaos, que le législateur ne peut y marcher qu'à l'aveugle comme dans les ténèbres. Avoir à lutter contre les fléaux du ciel, contre la famine, contre la fièvre, contre la peste, c'était déjà bien assez pour les forces humaines; mais il y a une tâche plus rude et plus effrayante encore, c'est de rendre le souffle moral et la conscience de soi-même à un peuple aussi profondément désorganisé. Et c'est une pareille population dénuée de tout, sans pain et sans ressources, DEUX MILLIONS de mendiants, qu'on voudrait jeter au milieu d'une société comme la nôtre, d'un peuple jeune, faible et qui ne peut se soutenir lui-même sans secours étrangers! Il n'y a que des propriétaires irlandais, les hommes qui sont eux-mêmes la cause de tous ces maux, qui ont réduit le peuple d'Irlande à un état d'abjection, sans pareil dans l'histoire, qui l'ont tyrannisé, broyé, démoralisé entièrement, qui aient pu avoir une pareille idée. On sait ce que ces mêmes hommes ont fait pour alléger la condition actuelle de l'Irlande. Quand la charité du monde entier s'est sentie émue et que les secours sont venus de tous côtés, un grand nombre d'entre eux sont restés sourds aux cris déchirants de la détresse du pays qui les grise chaque année de richesses. Oui, qu'on le sache bien, ces hommes qui pressurent les pauvres Irlandais de toutes manières, qui en retirèrent des centaines de mille louis par année, ont à peine contribué quelques louis pour les secourir.

Mais les propriétaires Irlandais dans leur egoïsme cruel, commencent à trembler pour leur sort à venir. Ils sont menacés non-seulement dans leurs revenus, mais encore dans leurs propriétés mêmes. La loi des pauvres, que le Parlement Anglais vient de passer, en cédant au courant de l'opinion publique, rejette sur la grande propriété, la tâche d'améliorer la condition des prolétaires. « Cette loi, disait dernièrement l'archevêque protestant de Dublin, le Dr. Whateley, le même qui a signé la lettre sur l'émigration à lord John Russell, cette loi aura l'effet de confisquer les terres des propriétaires Irlandais, mais elle n'améliorera pas la condition du peuple pour tout cela. La somme d'indigence jetée à la charge de la propriété est plus que le revenu tout entier du pays peut porter, etc. »

Nous devons déplorer la situation de l'Irlande, mais il faut croire que ces prédictions sinistres du docteur Whateley ne se réaliseront pas; cependant, si affreux que soit le sort de ce malheureux pays, c'est aux propriétaires irlandais à le partager, non pas au Canada; ce sont eux qui doivent recueillir les fruits amers, puisqu'ils ont semés; aussi, devons-nous voir avec satisfaction que leur plan d'émigration en bloc est universellement condamné en Angleterre.

Le Times de Londres envisage la question sous le point de vue politique: « après avoir fait de grands efforts, dit le journal, pour mouvoir ces masses inertes et démoralisées, pour leur donner des idées de travail, d'ordre et d'industrie, on vient nous proposer d'en choisir des milliers parmi les plus ignorants, les plus nécessiteux, les plus misérables, et de les établir dans nos colonies de l'Amérique! Mais ce serait y établir un peuple avec le sort des plus malheureuses provinces de l'Irlande! une population incapable de pourvoir à ses besoins, turbulente et sans contrôle que celui de ses prêtres, qui renouvelleraient en

Amérique les crimes et les misères de l'Irlande. N'a-t-elle pas été un sujet d'assez de troubles et de difficultés pour l'Angleterre qu'il faut encore le compliquer en ayant une autre Irlande à 4000 milles de distance, avec tous les embarras du gouvernement colonial. Le Canada a aussi peu de raisons de remercier les auteurs de ce plan que l'Angleterre; pour l'un ce serait un ulcère irritable, pour l'autre un remède par trop couteux. »

Mais le Canada lui aussi repousse de toutes ses forces un tel projet d'émigration. Nous le répétons encore une fois, il faut ne pas connaître les ressources actuelles du pays, pour y avoir songé un instant. Il aurait pour nous les conséquences les plus désastreuses. Ce qui nous manque en Canada, ce dont nous avons le plus grand besoin, ce sont les capitaux. L'absence des capitaux retarde la prospérité du pays et les progrès de l'industrie. Les capitalistes anglais ne veulent pas plus prêter au Canada qu'aux autres colonies. Ils ne veulent plus entendre parler d'entreprises coloniales; à Londres, le plus grand marché monétaire du monde entier, c'est parfaitement inutile de parler de projets coloniaux, les capitalistes n'y croient plus, ils n'y ont pas confiance; c'est l'impression générale qu'on ne peut détruire pour le moment, on a pu le constater lors de récentes tentatives d'emprunt pour différentes entreprises canadiennes; ce discrédit dans lequel nous sommes tombés résulte de bien des causes et entraine de pertes antérieures encourues par les capitalistes dans les colonies et dans les Etats-Unis, des troubles de 1837, de notre proximité aux Etats-Unis, de l'avenir probable de la confédération américaine et enfin de l'état social et politique du Canada; on croit les capitaux mieux placés et plus assurés dans les fonds étrangers et dans les entreprises continentales. Peut-être faudrait-il attendre longtemps encore avant que la confiance renaisse en Angleterre à l'endroit du Canada, et que les capitaux anglais y affluent suffisamment.

Les auteurs de la lettre à lord John Russell sur l'émigration, nous promettent un accroissement de capital considérable avec les 2,000,000 d'émigrés! En réduisant l'argument à sa plus simple expression, on trouve qu'il n'est pas tenable; supposons que le gouvernement anglais donne à chaque personne une somme de £5, ce qui ferait bien déjà £10,000,000! qu'arriverait-il? Combien de temps ces personnes pourraient-elles vivre avec ces cinq louis dans ce pays? Pourraient-elles se vêtir, se nourrir, se loger, se chauffer pendant un an, un hiver, un mois, seulement? Ce capital de £10,000,000 demeurerait-il en Canada, ou bien plutôt n'irait-il pas à l'étranger pour l'achat de grains et de provisions nécessaires à la subsistance? Que deviendrait la population actuelle du Canada, qui n'a pas encore assez de produits pour suffire à ses propres besoins? Combien faudrait payer le pain et les subsistances, lorsqu'aujourd'hui ils sont déjà si chers? N'aurait-on pas bien vite toutes les horreurs de la famine? Et l'hiver que deviendrait-on avec un accroissement de population, le combustible rare comme il est déjà et à des prix exorbitants?

Les journaux anglais n'ont pu apprécier comme nous toute l'absurdité de la proposition, ajoutant 2,000,000 de prolétaires, de pauvres journaliers à une population, qui tout compris, hommes, femmes et enfants, ne s'élève pas à UN MILLION ET DEMI, c'est certainement une idée nouvelle, mais une idée daufous s'il en fut. On aurait dû nous dire comment le petit nombre levait employer le plus grand, et comment encore il devait le faire subsister après que les £5 seraient dépensés! Mais il y a encore d'autres considérations également intéressantes pour le peuple du Canada; nous vous le demandons: n'y aurait-il pas dans une émigration soudaine de gens d'une pareille condition, des dangers pour l'état social et politique? Ces éléments de désordre, de troubles? Comment sur la terre de l'Amérique contenir ces populations? Et croit-on qu'en présence de toutes les éventualités de notre nouvelle position, notre crédit s'améliore et que les capitaux affluent en Canada?

En voilà certes plus qu'il ne faut là dessus pour faire voir l'absence d'informations, de prudence, de sagesse chez ceux qui ont conçu le plan en question; mais comme les maux de l'Irlande ne sont pas de ceux que l'on peut guérir même en bien des années, et comme la Providence peut encore lui tenir en réserve de plus mauvais jours, il importe beaucoup que cette question de l'émigration soit éclairée sur toutes ses faces, car elle sera toujours à l'ordre du jour à l'avenir. Il importe beaucoup qu'en Angleterre on connaisse bien les ressources des colonies, l'espectacle d'émigration qu'elles peuvent recevoir, comment et combien elles peuvent en recevoir.

Le Canadien de Québec a publié dans un de ses derniers numéros un excellent article sur l'émigration irlandaise. Partageant les mêmes opinions, nous ne pouvons mieux faire que de mettre sous les yeux du public une partie de cet article qui indique les devoirs de notre législature, en présence des dangers qui nous menacent.

« La première question qui s'offre à l'examen est celle-ci: Le projet d'émigration est-il praticable? Nous ne pensons pas qu'il le soit sur une échelle aussi vaste que l'espèrent les auteurs du plan publié; car transporter en 4 ans DEUX MILLIONS de personnes de la Grande-Bretagne au continent américain n'est pas chose facile, si l'on considère qu'il faudrait consacrer pendant 4 ans cinq mille bâtiments prenant chacun en moyenne 200 passagers. Ce service extraordinaire requis pour un objet imprévisible serait impossible parce que le chargement de retour ne pouvant se faire au moyen des exportations canadiennes le coût des deux voyages de la plupart des navires devrait retomber entièrement sur l'émigration et dépasserait de beaucoup la somme que l'on y pourra consacrer. Il

appartient donc à notre législature de prendre les mesures nécessaires pour qu'on ne vienne point déposer sur nos rivages, sans moyens d'y subsister des milliers de bouches affamées qui verraient ajouter aux maux affreux de la disette les horreurs non moins funestes d'un climat rigoureux; la population émigrante viendrait périr elle-même et entraîner avec elle dans son malheur celle qui est déjà établie dans le pays. Il appartient à notre législature qui sera sans doute consultée là-dessus d'éclairer les autorités ou les compagnies européennes qui voudraient insister sur une expérience aussi dangereuse que celle qu'on propose de faire, de leur indiquer ce qu'elles pourraient faire de mieux dans une circonstance aussi embarrassante et si bien faite pour exciter les sympathies, et l'attention de tout le monde. Il serait inhumain, cruel de fermer notre pays à nos semblables qui viennent y chercher asile contre les horreurs d'une famine qui menacera longtemps désormais les classes indigentes de l'Europe, mais ne serait-il pas mille fois plus cruel encore de leur promettre un avenir d'aisance ou même seulement la vie, là, justement où elles ne pourront trouver que des besoins plus cuisants sans possibilité de secours, un prolongement de souffrances et en définitive une mort inévitable. Nous croyons que les personnes qui se mettent à la tête du projet de l'émigration au Canada, si elles n'ont pas l'unique intention de se défaire de deux millions de personnes au prix de dix millions de livres sterling, chose horrible qu'il est impossible de supposer, pourraient jeter les yeux sur une contrée plus fertile, sur un climat plus doux mieux fait pour la population débile qu'il s'agit de transplanter.

« Toutes les personnes qui connaissent le Canada, qui y ont observé le mouvement de l'émigration irlandaise savent fort bien que ce pays, la partie du Bas-Canada surtout, n'est pas fait pour l'émigré qui n'a pas devant lui des avances assez fortes pour pourvoir à ses besoins d'une année. Le climat exige un hivernement long et coûteux, et comme il ne s'y exécute presque pas de travaux publics dans la saison où les travaux de champs sont abandonnés il ne reste au simple manoeuvre aucun autre moyen d'existence que la charité publique qui serait absolument nulle comparée à la somme des besoins. Un fait qui tombe sous l'observation générale est que sur dix émigrés irlandais il n'en reste pas un dans le Bas-Canada, à peine deux ou trois s'arrêtent dans le Haut-Canada tandis que le reste passe aux Etats-Unis, après un voyage très long et dispendieux. Une autre observation qu'on peut appuyer sur des faits et des documents publics nous apprend que lorsque la première fertilité du sol vierge est épuisée, le cultivateur irlandais abandonne fréquemment sa terre pour passer aux Etats-Unis. Cela se voit particulièrement dans la partie du pays qui borde la frontière américaine où des townships entiers établis défrichés originellement par des émigrés de la Grande-Bretagne, sont habités aujourd'hui, en entier par des canadiens. »

MALADIE DES POMMES DE TERRES.

La maladie des pommes de terre, ce pain du pauvre, préoccupe sérieusement tous les hommes positifs, et chaque jour on nous annonce diverses recettes plus ou moins éprouvées, pour préserver cet excellent tubercule de la gangrène qui le ronge depuis deux années. Le dernier compte-rendu mensuel des séances de la société royale et centrale d'Agriculture de la Seine, rédigé par M. Payen, contient plusieurs faits de la plus haute importance. Il s'agit du chaulage à sec des tubercules, comme préservatif infail- lible contre la maladie, procédé que l'on se rappellera sans doute avoir été proposé d'abord, et vivement recommandé, dès l'année 1845, par M. Victor Paquet, qui publia à ce sujet, dans le Constitutionnel du 22 septembre, une lettre reproduite par un grand nombre de journaux, et dans laquelle il annonçait le résultat satisfaisant qu'il avait obtenu de ce chaulage à sec, c'est à dire avec de la chaux hydratée. De nombreuses expériences communiquées à la société d'agriculture de la Seine, dans sa séance du 6 janvier 1847, viennent corroborer ce qu'avait dit M. Victor Paquet. Voici les faits. M. Rohart, cultivateur à Avion, près Arras, écrit à l'assemblée: « Lorsque l'époque ordinaire, de l'arrachage des pommes de terre fut arrivée, j'ai envoyé une compagnie d'ouvriers, qui après avoir commencé l'opération, ont trouvé les pommes de terre tellement gâtées, qu'ils n'ont pas voulu continuer sans me faire avertir. Après quelque hésitation, je me décidai à faire choisir les tubercules les moins attaqués pour les mettre en fosse dans le champ même, et j'ai pensé qu'il n'y avait qu'un moyen de les conserver: c'était de les chauffer fortement; nous les avons donc mis en fosse, en alternant les lits de pommes de terre avec de la chaux vive en poussière. Au printemps, nous avons déposé ces pommes de terre, qui se sont trouvées parfaitement conservées; nous en avons fait différentes plantations qui ont très bien réussi, et au moment de l'arrachage, tandis que le monde se plaignait de la maladie nouvelle des pommes de terre, je crois que nous n'avons pas trouvé un seul tubercule attaqué. »

« Nos pommes de terre se conservent parfaitement, cette année, dans la cave et dans les fosses. »

« J'ai donné, l'année dernière, des pommes de terre chaulées à différents cultivateurs des villages voisins, pour planter, et tous me disent que toutes les pommes de terre se sont gâtées dans leurs villages, excepté celles provenant de la plantation des tubercules que je leur avais donnés. »

M. Rohart termine sa lettre en offrant à la société, si elle le désire, 1 hectolitre de ses pommes de terre pour les faire examiner.

M. le docteur Mérot fait observer que le fait signalé par M. Rohart vient à l'appui de la proposition qu'il a faite relativement à l'utilité du

chaulage des pommes de terre, et prouve que les craintes qu'on avait manifestées à cet égard ne sont pas fondées, puisqu'on avait employé le chaulage à sec avec de la chaux éteinte à l'air et pourtant non seulement il n'a pas été nuisible mais il a même préservé complètement ce tubercule de la maladie.

M. Houssingault dit qu'il faudrait savoir ce que le correspondant a entendu dire par de la chaux vive: c'est, sans doute, de la chaux hydratée éteinte; car, s'il eût employé de la chaux vive, il est difficile de croire que les pommes de terre se fussent conservées.

M. le comte de Gourcy, membre correspondant, dit qu'il est à sa connaissance que plusieurs cultivateurs ont conservé leurs pommes de terre avec de la chaux en poussière hydratée.

M. Payen ajoute qu'il est évident que si l'on emploie de la chaux véritablement vive, par suite du contact de l'eau contenu dans les pommes de terre, celles-ci seront altérées: leur eau de végétation (75 pour 100 environ), en contribuant à éteindre la chaux, élèverait la température et occasionnerait diverses altérations; d'ailleurs, la chaux vive ne peut être divisée économiquement ni uniformément répartie; son action est, par conséquent, irrégulière. On doit donc toujours employer la chaux à l'état d'hydrate, soit pulvérisée, soit délayée dans l'eau.

« M. Victor Paquet donne connaissance du résultat d'une expérience ayant pour objet de préserver les pommes de terre de l'altération spéciale. »

« Des tubercules de pommes de terre hâtives déjà malades, ont été trempés pendant douze heures dans l'urine de cheval; aséchés, après cette immersion, dans de la suie, dont ils se sont légèrement saupoudrés, et plantés, ils ont produit des tubercules qui n'ont offert aucune trace de maladie. Le même essai, répété sur des pommes de terre tardives, a également donné de bons résultats. Les pommes de terre saines provenant de cette récolte, mises en contact avec des tubercules malades, n'ont pas éprouvé la moindre altération. »

Espérons qu'enfin nos agronomes réels, nos praticiens observateurs et dévoués au bien-être de la population, sauront nous mettre à l'abri du terrible fléau qui traîne après lui la famine et les horreurs de la dernière misère.

LA NAVIGATION DU ST. LAURENT.

Les journaux d'hier contiennent une lettre du secrétaire civil au Bureau du Commerce de Montréal lui mandant que le gouvernement de Sa Majesté, afin de faciliter autant que possible le commerce du Canada, a décidé, que, durant la suspension actuelle des lois de navigation en Angleterre concernant les subsistances et les vaisseaux étrangers engagés à les transporter, les vaisseaux étrangers sans chargement pourront remonter le St. Laurent jusqu'à Montréal et pourront là prendre des cargaisons de grains et de fleur expédiées pour aucun port du Royaume-Uni, en obtenant d'abord une licence pour cet objet des principaux officiers des Douanes à Québec.

Nos lecteurs se rappellent sans doute la lettre adressée à M. Cayley il y a quelques semaines, par le bureau du commerce de Montréal, qui fut transmise au Procureur-général d'alors M. Smith, et la savante réponse que cette lettre provoqua. L'opinion des officiers du gouvernement à cette époque était que les vaisseaux ne pouvaient remonter le St. Laurent. Depuis lors une communication a eu lieu avec le gouvernement Impérial et le résultat est la permission dont nous parlons. C'est un fait fait vers la libre navigation du St. Laurent. Jusque'à aujourd'hui sous la loi telle qu'elle existe, les vaisseaux étrangers ne pouvaient passer Québec. L'exclusion des étrangers de la navigation des eaux intérieures est le droit de chaque nation, mais cette politique qui pouvait convenir autrefois, ne convient pas à l'esprit commercial de notre époque. Pour nous, elle ne peut que nous être très préjudiciable. Nous ne pouvons avoir d'ici à longtemps qu'un commerce de transport des produits de l'Ouest; il importe beaucoup que ce commerce soit facilité et encouragé de toutes les manières, d'autant plus que nous avons à lutter avec la redoublée concurrence de nos voisins. Les Américains cherchent à attirer dans leurs canaux, chemins de fer, etc., le commerce de l'Ouest vers les ports de l'océan et si notre gouvernement ne fait pas d'efforts suffisants pour empêcher le courant de prendre cette direction, le commerce du Canada sera considérablement réduit et nos rivières et nos canaux déserts. Les immenses travaux publics entrepris en Canada depuis dix ans ne serviront à rien si l'Angleterre nous refuse la libre navigation du St. Laurent. Il n'y a que cette grande mesure qui puisse rendre notre majestueux fleuve la voie la plus avantageuse de l'Ouest à l'Atlantique, augmenter nos revenus et donner une nouvelle vie à nos entreprises commerciales et industrielles.

TRAVAUX DU LAC ST. PIERRE.

Il y a quelque temps nous annoncions la reprise des travaux sur le lac St. Pierre et surtout du creusement d'un nouveau chenal. Le dernier numéro du Canadien contient à ce sujet un article intéressant que nous regrettons ne pouvoir reproduire, faute de place; notre confrère proteste énergiquement contre l'achèvement de cette œuvre coûteuse que tous les hommes d'expérience qui connaissent le lac St. Pierre ont condamnée comme parfaitement inutile.

Aujourd'hui que notre coffre est vide, nous ne concevons pas qu'on veuille continuer des travaux dont l'utilité est aussi problématique. Ce n'est pas le temps de gaspiller les deniers publics assurément. La législature va bientôt se réunir, nous espérons que nos membres s'occuperont de cet important sujet des travaux publics; on a déjà dépensé £700,000 dans le lac St. Pierre; il en faudrait encore autant, nous dit-on pour creuser le nouveau chenal. Quoiqu'on nous désire que la navigation du St.

Laurent soit améliorée de toutes manières, nous ne pouvons approuver l'entreprise et l'achèvement de travaux condamnés par ceux qui sont le plus capables de juger de leur utilité.

A propos du lac St. Pierre nous voyons dans le Morning Courier, que le surintendant de ces travaux le capitaine Vaughan a été renvoyé de sa place: on ne dit pas pourquoi; mais on parle en même temps d'un capitaine Hugh Richardson du Haut-Canada que l'administration voudrait mettre à sa place. Nous sommes d'avis avec le Morning Courier qu'on doit placer là une personne instruite et d'expérience, mais nous allons plus loin et nous réclamons comme un droit la nomination d'une personne du Bas-Canada; Nous apprenons que le département des travaux publics, qui est seul responsable de ses actes, s'oppose à la nomination ou à moins un des membres de ce département; rien n'est plus raisonnable. Que dirait-on de quelqu'un de cette partie du pays qu'on proposerait pour prendre la direction des travaux dans quelque endroit du Haut-Canada? Ne repousserait-on pas avec dédain la proposition? Pourquoi agirait-on différemment en cette circonstance? Pourquoi imposerait-on au département des travaux publics, un homme du Haut-Canada, quand il y a cent individus, dans le Bas-Canada aussi compétents, qui ont fait une étude particulière de notre fleuve, et qui sont bien plus capables de juger des travaux utiles et nécessaires à sa navigation.

La nomination du capt. Hugh Richardson ou de tout autre haut-canadien comme remplaçant du capt. Vaughan serait non seulement une injustice mais encore une insulte à la population du Bas-Canada. Nous mettons le Bureau des travaux sur ses gardes; c'est lui qui répondra de cette nomination; il doit insister afin qu'elle soit judicieuse et surtout qu'elle n'outrage pas les sentiments de nos compatriotes.

EMIGRATION.—Une dépêche en date du 31 décembre, a été adressée à Lord Elgin par lord Grey, concernant un projet d'émigration.

L'intention du gouvernement anglais à cette époque, était de favoriser l'émigration, non pas suivant les absurdes idées de certains propriétaires Irlandais; mais en avançant des fonds pour l'établissement de quelques villages, soit sur les terres de la couronne ou sur celles de compagnies particulières. Le Gouverneur, par cette dépêche, était autorisé à avancer des argents aux propriétaires ou compagnies sur la sûreté de leurs terres, à la condition qu'ils construiraient des villages suivant la description construite. Des officiers de l'armée et du Commissariat devaient être employés à ce service spécial voir les terres, que les conditions la fassent remplies et le gouverneur ratifier les contrats et payer l'argent remboursable au bout de quelques années, par installements.

Lord Elgin devait avancer jusqu'à concurrence de £50,000 pour cet objet. De son côté, le gouvernement en Angleterre devait prendre des mesures correspondantes, les commissaires de l'émigration se charger des passages des émigrants, etc.

Ce plan a été depuis abandonné, après quelques négociations avec deux compagnies de terres; ces compagnies ont refusé les propositions qu'on leur a faites. On ne saurait les blâmer, quand on connaît les difficultés sans nombre qu'il y a déjà eu dans le pays, là où il y avait de grands rassemblements de pauvres émigrés Irlandais. Le gouvernement a également bien fait de laisser l'émigration à elle-même, l'expérience a prouvé que la favoriser par des moyens directs, ce n'est pas vouloir son bien.

Nouvelles locales.

LA TEMPÉRATURE.—Les nuits sont froides, mais sur le haut du jour la chaleur se fait sentir. Le thermomètre ce matin indiquait 52° à midi 70°. Les travaux de la campagne sont commencés; la pluie est nécessaire, nous n'en avons pas eu depuis le départ des glaces. On nous informe que dans plusieurs localités, les cultivateurs n'ont pas de grains de semences; ils ont disposés de tous leurs grains de l'année, sans garder de quoi semer. Peut-on concevoir une plus coupable imprévoyance? Si beaucoup de ces cultivateurs ne faisaient pas tant de folles dépenses et n'allaient pas si souvent au cabaret, ils auraient de quoi semer.

Programme du service des bateaux à vapeur sur le St. Laurent pour 1847.

Ancienne ligne de Steamers.—Le Montréal et le Queen prendront les Passagers.

Le St. George et le Canada remorqueront. 8 barges.

Ligne du Peuple.—Le John Munn, le Québec et le Rowland Hill, prendront les passagers et la malle.

L'Alliance et la Princesse Victoria remorqueront. 6 barges.

Le North America appartenant à M. Gilmour, remorquera et 3 barges.

Le Lady Colborne, appartenant à MM. Tait et cie., prendra des passagers.

Le Charlevoix, à J. Ryan, do.

Le Sydenham, à D. Torrance, do.

Le Neptune, le Saint-Louis et le Britannia feront le service général.

On pense que le John Munn commencera ses voyages mercredi prochain.

Il partira pour Montréal un bateau de première et de seconde classe chaque soir. Le prix dans les steamers de 1re classe sera pour la cabine de \$3, et sur le pont \$1. Dans ceux de seconde classe, 12s. 6d. dans la cabine, et 3s. 9d. sur le pont. Le prix de cabine inclut les repas, et celui du pont inclut le bagage des passagers.

Importation par les vaisseaux Cambria, St. Andrews, Eromangu.—Ces trois vaisseaux sont arrivés mardi dernier. Nous voyons par les manifestes que plusieurs de nos marchands cana-

diens ont part aux cargaisons; parmi eux, sont MM. Masson et Cie., Cuveiller, Bruneau, J. A. Beaudry et Cie., Galmmeau et Roy, P. Jodoin et Cie., Leslie et Cie., A. Prevost, S. S. Boudreau. Nous sommes bien aises de voir depuis quelques années les maisons ci-dessus faire le commerce d'importation, quelques unes sur une grande échelle.

Produits de l'Ouest.—Le mouvement des produits de l'Ouest est considérable cette année, depuis l'ouverture de la navigation. A Buffalo, il est passé 84,834 barils de fleur, 45,579 de plus qu'à pareille époque; aussi 40,789 minots de blé et 27,299 minots de blé d'inde de plus. L'augmentation des péages du canal à Buffalo est de \$16,500. A Rochester, 42,031 barils de fleur ont été expédiés et à St. Louis de Missouri, plus d'un demi million de minots de blé sont arrivés de l'Illinoia.

DÉPART DE LORD CATHCART POUR L'EUROPE.—Mardi dernier à midi 21 coups de canon tirés de l'île Ste. Hélène nous annonçaient le départ de cette ville du ci-devant commandant des forces et gouverneur-général lord Cathcart et sa famille. Son Excellence a été conduit au bateau à vapeur le Prince Albert avec les honneurs dus à son rang. Quelques citoyens lui présentèrent une adresse avant son départ.

L'HONORABLE JOSEPH MASSON, arrivé d'Europe, samedi dernier, est tombé dangereusement malade à son manoir de Terrebonne. Les nouvelles qui nous sont parvenues ce matin disent qu'on désespérait de le sauver. Ce serait une grande perte pour le commerce canadien, car M. Masson est bien le premier de nos marchands.

L'INVASION DES IRLANDAIS A LIVERPOOL.—50,000 Irlandais sont débarqués à Liverpool durant le mois de mars. Il en coûte £600 à £700 par semaine à cette ville pour les nourrir! 24,000 sont arrivés dans la première quinzaine d'avril.

Nous apprenons avec plaisir que la corporation s'est enfin décidée à faire balayer et arroser les rues. Il en était temps.

Nos lecteurs feront attention à l'annonce de M. Maloney publiée aujourd'hui dans nos colonnes. Rien n'est plus curieux que de voir souffler le verre.

Les amateurs d'horticulture ne manqueraient pas sans doute de faire une visite à la riche collection de fleurs et de plantes de M. Bellet, 13, rue St. Laurent.

BUREAU DE SANTÉ.—Parmi les procédés de la corporation, nous voyons une motion de M. La Rocque, pour l'établissement d'un bureau de santé à Montréal, c'est là une mesure urgente et qui doit rencontrer l'approbation du conseil. Dans quinze jours nous aurons 10 à 20,000 émigrés dans la ville. Il faut y songer.

Suites de l'Intempérance.—Un homme des Trois-Rivières adonné à la boisson s'étant enivré ces jours passés, alla se coucher dans son grenier. Le lendemain on le trouva mort.

Péages des Chemins de l'île de Montréal.—Les droits de péages de ces chemins au nombre de six ont été vendus £6492.

Cheval tué.—Mardi matin, un cheval ayant pris les mors aux dents dans la rue des Commissaires, se jeta en bas du parapet sur le quai au dessous, et fut tué sur le champ; le groom qui le montait avait eu la présence d'esprit de sauter à bas du cheval assez vite pour ne pas partager un saut plus périlleux encore.

Vaisseau lancé cette année à Québec.—Nous voyons avec plaisir qu'il n'y a pas moins de 20 vaisseaux bâtis et lancés cette année à Québec. Ce fait speaks volumes en faveur de l'énergie et l'esprit d'entreprise de notre ancienne capitale.

Iron Duke.—Le nouveau steamer en fer de la Compagnie du Champlain et du St. Laurent construit à la fonderie Ste. Marie à 185 pieds de long, 25 de large et 8 de profondeur. Le Iron Duke sera prêt au 1er Juin, et sera employé à traverser les passagers seulement; le Prince Albert sera réservé pour le fret.

INCENDIE ET MORT.—Le feu a détruit la maison d'un M. F. X. Quévillon, à St. Lin, vendredi dernier; mais ce qu'il y a de plus déplorable c'est que Mme Quévillon en se précipitant au milieu des flammes pour sauver ses enfants, est devenue la victime de son dévouement maternel.

Il y a maintenant au port dans le vaisseau Cour de Lion, un loup marin vivant pris par les matelots dans le golfe, lorsqu'il dormait sur la glace. Il est très grand, et sa tête ressemble beaucoup à celle d'un Bull-dog. Il est un peu féroce, et grogne lorsqu'on l'approche. Nous recommandons aux curieux en zoologie d'aller l'examiner.

INSTITUT CANADIEN.—A l'élection semestrielle de l'Institut, les messieurs suivants ont été nommés officiers: Président, J. Papin. 1er vice président, L. De Lorme. 2d. " C. E. Belle. Secrétaire Archiviste C. Laherque. Assistant du V. P. W. Dorion. Secrétaire Correspondant, L. Lahreche-Viger. Trésorier, B. Giroux. Bibliothécaire, J. Huston. Assistant du A. L. Lacroix. Membres adjoint pour le comité de régie: messieurs Desmarais, Godfroy, Laflamme, Cardinal et Bazinet.

A la veille des semailles il ne sera peut-être pas inutile de faire remarquer à nos cultivateurs que ceux du sud d'Irlande nourrissent leurs bêtes de traits presque exclusivement de fèves. Nous devons aussi renouveler la remarque que nous avons pourtant faite si souvent que nos cultivateurs ne profiteront jamais des avantages qu'ils pourraient retirer de la culture, s'ils ne changent leur système, s'ils ne se procurent pas d'engrais, par conséquent s'ils n'ont pas de bestiaux, surtout de vaches laitières enfin s'ils ne cultivent pas les légumes pour se mettre en état d'hiverner ces bestiaux. C'est donc sur la culture des légumes que doit reposer leur système, c'est-à-dire le contraire de ce qu'ils font actuellement. (Zurora.)

LE JOHN MUNN.—Ce magnifique steamer a fait ce matin un petit voyage d'essai dans le port. Tout annonce que sa marche supérieure remplira bientôt l'attente des constructeurs. Sa machine paraît fonctionner avec beaucoup d'aisance et sa coupe élancée lui permet de fendre l'onde sans refouler le flot le plus léger. Il semble malgré son extrême longueur parfaitement assis sur l'eau. Ce nouvel hôte de notre fleuve fait honneur à l'industrie de Québec; on parle très avantageusement de l'ouvrage intérieur, des décorations et des arrangements de ce bateau qui peut être offert comme un modèle de construction navale. Après l'avoir visité nous donnerons une description plus détaillée de ce vapeur, le plus grand qui soit encore sorti des chantiers du Canada.—Canadian.

NOUVELLES ETRANGERES.

ÉTAT DE L'IRLANDE.

L'état de l'Irlande ne cesse pas d'être des plus alarmants. En nous servant de ce mot, nous ne voulons point parler de dangers immédiats, palpables, avec lesquels la force puisse lutter, et que la répression n'aurait pas de peine à vaincre. Le péril est ailleurs que dans des insurrections et des révoltes que la faim pourrait provoquer, mais que le bras puissant de la métropole refoulerait sans difficulté. D'ailleurs l'Irlande n'aurait pas même la force de se soulever; des révoltes accuseraient encore en elle une certaine énergie, mais elle est complètement épuisée, anéantie. Terrassés par la fièvre et par la famine, des millions d'êtres humains jonchent les rues, les places publiques et les grands chemins, attendant, la fin de leurs misères avec une sorte de résignation fataliste. Tout ressort moral, tout signe de volonté sont éteints en eux. Ils n'ont plus que cette profonde et aveugle indifférence, cette suprême insouciance des enfants qui sentent qu'ils ne sont point responsables d'eux-mêmes, et que c'est à d'autres à veiller, à penser, à prendre garde pour eux. Un des plus féconds écrivains de ce temps-ci parle dans un de ses livres de ce même profond qu'éprouve un failli le lendemain du jour où il a déposé son bilan. C'est dans un pareil genre de repos qu'est plongé aujourd'hui le peuple d'Irlande. Il a renoncé à la lutte; il abandonne tout effort, tout travail; il se croise les bras, et regarde machinalement ce qu'on tente pour le sauver. On dirait que vivre ou mourir lui importe peu: cela regarde l'Angleterre. Les insurrections, les associations, les meetings, le cri du Rappel, qu'étaient-ce que tout cela auprès de cette léthargie incurable et désespérée? L'Angleterre est bien autrement embarrassée de remuer et de secouer ce corps inertes et de le remettre sur ses pieds qu'elle ne l'a jamais été de le contenir dans ses convulsions et ses emportements.

En même temps qu'elle cherche à réveiller dans ce peuple un reste de vie et de volonté, elle voit aussi, chassé comme des nuées de sauterelles par le vent du désert, venir s'abattre sur ses rivages. Les grands centres de population, les grands foyers d'industrie, Liverpool, Manchester, Londres aussi, sont incessamment inondés par les flots de l'émigration irlandaise. Chaque paquebot qui traverse le canal Saint-George déverse sur le littoral anglais des milliers de Lazares affamés qui viennent réclamer leur part à la table du riche. L'Angleterre contemple avec une sorte d'épouvante cette invasion de nouveaux barbares aux joues creuses et au teint livide, qui apportent au sein de ses cités la fièvre, la peste et la désolation.

C'est pour arrêter cet envahissement toujours croissant, c'est pour refouler ce flot de plus en plus menaçant, que le gouvernement anglais vient de recourir à une mesure extrême, c'est-à-dire d'établir en Irlande la Loi des Pauvres avec toutes ses conséquences. Pour résumer en peu de mots les principales dispositions de cette loi, nous dirons qu'outre le droit d'asile pour les pauvres dans les maisons de travail, elle consacre aussi le principe de la distribution des secours à domicile. Tout individu qui pourra prouver qu'il n'a pas de moyens d'existence suffisants sera à la charge de la paroisse, c'est-à-dire des propriétaires locaux, qui paieront la taxe des pauvres en proportion.

L'établissement de cette loi en Irlande y opérera une révolution sociale. Du reste, ses partisans et ses promoteurs le reconnaissent; ils adoptent même le mot. Il est indubitable qu'il en résultera avant peu d'années une révolution profonde dans la constitution de la propriété en Irlande. Déjà en Angleterre l'ancienne taxe des pauvres avait fini par tellement grever la propriété, qu'il avait fallu restreindre les dispositions de la loi; et encore, en Angleterre, la propriété est-elle libre et sans hypothèques, comparée avec ce qu'elle est en Irlande. Mais, dans ce dernier pays, sauf quelques grands propriétaires qui le sont également en Angleterre, il n'est presque pas un morceau de sol qui ne soit hypothéqué pour près de sa valeur totale, presque pas un landlord qui ne le soit que de nom, et ne dispute avec désespoir à l'insu du droit de garder seulement le titre de son patrimoine. Si la taxe des pauvres vient encore tomber sur lui, sa ruine est certaine.

De plus, la loi des pauvres aura en Irlande de bien plus graves conséquences qu'en Angleterre, à cause du caractère particulier de la nation. La corréction d'être secouru, de recevoir une aumône légale, quelque misérable qu'elle soit, ne fera malheureusement qu'encourager dans le peuple d'Irlande la paresse, l'inaction et l'inertie, et multipliera les pauvres plus vite que les hommes ne peuvent multiplier les pains. (Journal des Débats.)

ETATS-UNIS ET MEXIQUE.

Grande Victoire des Américains.

Santa-Anna et le général Scott se sont rencontrés à Cerro-Gordo, et une bataille s'est engagée, dans laquelle les Mexicains ont été complètement défaits et mis en déroute. Les journaux nous représentent cet engagement comme horrible; un champ immense fut littéralement couvert des corps des Mexicains. Leur force était de 12,000 hommes, d'autres disent de 15,000. Santa-Anna a pris la fuite et le général La Vega a été fait prisonnier avec quinze à vingt officiers.

Voici des détails que nous empruntons à ce sujet à des journaux américains:

« Les armées américaines, écrit un correspondant, viennent de remporter une nouvelle et glorieuse victoire. Les Mexicains dépassaient de beaucoup en nombre les forces commandées par le général Scott; leurs positions paraissaient imprenables; et cependant ces positions ont été enlevées l'une après l'autre; cinq généraux, des colonels en nombre suffisant pour commander dix armées comme la nôtre, une foule d'autres officiers et six mille soldats sont tombés au pouvoir des Américains. Le reste de l'armée mexicaine a été mis en déroute, obligé d'abandonner ses munitions, son artillerie, ses bagages, tout enfin. Si Santa-Anna lui-même n'est pas tombé entre nos mains, c'est que nous n'avions pas assez de cavalerie.

« Parmi les prisonniers se trouve notre vieil ami La Vega qui s'est battu avec sa bravoure ordinaire. Les autres généraux sont Jose Maria Jareno, Luis Pison, Manuel Urzua et Jose Abando. La voiture du voyage, qui contenait les papiers, les valeurs, et même la jambe de bois de Santa-Anna, est tombée en notre pouvoir, ainsi que la caisse de l'artillerie.

« La perte des Mexicains est effrayante. Dans certains endroits, le sol est couvert de cadavres, et toute la route en est jonchée. « Le corps du général Vaquez a été trouvé parmi les morts; près de lui, gisait le colonel Palacio, mortellement blessé. Plusieurs colonels mexicains, dont je ne connais pas les noms, ont été tués: un frère de La Vega, colonel d'artillerie, a été grièvement et l'on suppose mortellement blessé.

« Il est encore impossible de connaître notre propre perte, et le nom des officiers tués ou blessés.

« Le général La Vega a bravement défendu son poste jusqu'au moment où il a été complètement tourné par nos troupes.

« Les notes de bravoure personnelle sont nombreuses, et j'en aurai à vous les citer dans mes prochaines lettres.

« L'armée marche immédiatement sur Mexico. Déjà la division du général Worthes est mise en route ce matin, et le général Scott part cette après-midi. Il est décidé à mettre en liberté sur parole les prisonniers mexicains. C'est le meilleur parti à prendre dans l'impossibilité où l'on est de les nourrir. Quelques officiers, entre autres les généraux La Vega et Jareno, ont refusé leur liberté. Ils aiment mieux aller se remettre entre les mains du colonel Wilson qui commande à Vera-Cruz, pour être ensuite dirigés sur les Etats-Unis.—Emprunté à la Merveille.

BULLETIN COMMERCIAL.

Vendredi, 14 mai, 1847.

ALCAÏS.—Des lots de perlaissent été achetés depuis l'arrivée du steamer le 27s. 4/4. à 27s. 9/4. Pas de transactions de passage.

FLEUR.—Le marché est lourd. Quelques ventes de mêlées ont été faites à 33s. 9/4. et pour de belles qualités de 34s. 6/4. à 35s. 3/4. Aujourd'hui on demande 35s. 6/4. Il se fait peu de transactions.

BLÉ.—Le blé du Haut-Canada, maintient son prix à 7s. 9/4. les 60 lbs. LES PROVISIONS sont en demande. Le lard prime se vend \$13, prime-mess \$15 à \$16 et mess \$19.

LE FRET est très élevé. Un misseau a été engagé à 14s. par quartier de blé et 3s. 3/4. par baril de fleur.

Mariages.

En cette ville, à l'église paroissiale, le 12, par Messire Richard, James A. B. McGill, écuyer, notaire de la cité, à Mlle. Marie-Mathilde, fille aînée de M. H. Lepege de cette ville.

Deces.

A St. Denis, le 8 du courant, chez son fils, M. F. X. Lafreze, marchand, dame Félicité Quinon dit Duhois, veuve de feu Pierre Pepin dit Lafreze, en son vivant de Boucherville; elle était âgée de 80 ans.

A Ste. Marie, le 4, Jules Gillet dit Galipeau, ancien voyageur dans les pays hauts, âgé d'environ 80 ans.

A GRAND MARCHÉ!

SONT OFFERTES EN VENTE AU-DESSOUS DU PRIX COURANT TOUTES LES MARCHANDISES SECHES Dans le magasin ci-devant occupé par MR. A. HAMILTON, No. 143, rue Notre-Dame. WM. MAASBURG. 14 mai, 1847.

AVIS AUX Amateurs de cette ville. PLANTES, FLEURS. ARBRES, FRUITIERS. LE SIEUR BELLET, JARDINIER FLEURISSEUR, Membre de la Société d'Horticulture de Paris, (France.) EST arrivé en cette ville avec un très bel assortiment de Plantes et de Fleurs, tels que Camélia, Poincette, Rhododendrum, Magnolia, Daphne, Calmia, Rosier, Tulipe, etc. graines de fleurs, graines de légumes, et un infinie d'autres plantes dont le détail serait trop long et assés d'arbres fruitiers de toutes espèces. Les amateurs sont invités à faire une visite à cette riche collection, au no. 13, rue St. Lambert, maison du Dr. Bruneau, entre le Magasin de M. Muret et la Pharmacie du Dr. Trudell. 14 mai, 1847.

EXHIBITION DE VERRE, POUR UNE SEMAINE SEULEMENT. M. MALONEY informe respectueusement les habitants de cette ville, qu'il exhibera pour la première fois à Montréal, du verre soufflé dans toutes ses branches respectives à L'HOTEL DONEGANA, RUE NOTRE-DAME, LUNDI PROCHAIN, LE 17 MAI et les jours suivants depuis DEUX heures jusqu'à CINQ de l'après-midi, et depuis SEPT heures jusqu'à ONZE du soir. Mr. M. informe également le public qu'il expose ses expériences trop nombreuses pour être détaillées il soufflera un engin à vapeur en verre chaque soir et qu'il travaillera au moyen de la vapeur, en présence des visiteurs qui assisteront à son exhibition. Admission 1s. 3/4, qui sera pris à la table. Hotel Donegana, 14 mai 1847.

Ed. BOSQUI, EDENISTE, MEUBLIER, TAPISSIER, Ec. &c. &c., No. 47, Rue Montcalm, Faubourg Québec, REMERCE ses amis et le public, de l'appui libéral qu'il a reçu jusqu'à présent; et tout en sollicitant de nouveau leur patronage, il les informe qu'il a transporté son atelier dans la maison de feu M. HOGUE, où il recevra tout ordre dans sa ligne, qu'il exécutera avec promptitude et à des charges modérées. 14 mai.

O. DEPENSIER, MARCHAND TAILLEUR, RUE ST.-GABRIEL, VIS-A-VIS L'HOTEL DU CANADA, MONTREAL. L'HONNEUR de son magasin et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et un ATELIER de TAILLEUR, au lieu ci-dessus indiqué. M. Depensier, par sa longue expérience, acquise dans les premiers ateliers des Etats-Unis, et n'employant que les plus habiles ouvriers de cette Cité, garantit que les ouvrages qui sortent de son magasin ne le céderont en rien à ceux des autres ateliers les plus célèbres de cette ville pour la solidité, la coupe, ou la qualité des effets qu'il emploiera. 14 mai.

C. P. LEPROHON, LIBRAIRE, RUE SAINT-JOSEPH. VIENT d'ouvrir un Magasin dans la rue St. Joseph, PRES DE L'ÉGLISE PAROISSIALE. Il aura toujours en main, toutes sortes de Livres d'Écoles, de Prières et de Piété, des Jouets pour les enfants, etc. Il se chargera de tout ordre et commissions de librairie pour l'Étranger. 11 mai 1847.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8.—Octobre

203. MARCHANDISES NOUVELLES. RUE NOTRE-DAME. (Partie Ouest.) PREMIERE IMPORTATION de la Saison.

J. B. BROWN, annonce respectueusement aux Dames de Montréal, qu'il vient de recevoir, (par la voie de New-York et du Lac Champlain) un assortiment de MARCHANDISES d'ÉTÉ d'un choix le plus nouveau et le plus à la mode, de MARCHANDISES DE PARIS, CONSISTANT EN MOUSSELINE de LAINE française, MOUSSELINE, BAREGES, CHALES de Barège du Satin rayé, COLLETS en Moussoline brodée, CHEMISETTES, RUBANS pour Chappeaux, GANTS de la meilleure manufacture de Paris, FLEURS Artificielles d'une grande variété, DENTELLES, FRANGE, BOUTONS, etc. etc. Montréal, 7 mai, 1847.

5,000 PIECES de TAPISSERIES, de toutes couleurs et d'une grande variété de tapis. A vendra à bon marché au No. 122, Coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.—7 mai. Ls. PLAMONDON.

165. TAPIS A L'HUILE. RUE CRAIG. 165. RUE CRAIG.

GRANDE VARIÉTÉ DE PATRONS ET DE COULEURS. A VENDRE PAR E. A. BARRABEE, au No. 105, Rue Cr. près du MARCHÉ A FOIN, 4000 verges de Tapis FLEURIS A L'HUILE, de Patrons magnifiques et variés pour Couvertures de Tables, Plissés &c. Toiles et Soie crées pour différents usages, Toiles pour Chappeaux, Capots, Mantoux, &c.—7 Mai. ANCIEN Établissement de CHAPEAUX de LONDRES. de Chapellerie de LONDRES. Une porte au Nord de la Place d'Armes, Rue Notre-Dame. REÇU par les derniers arrivages d'automne, par le Great Britain et le Lady Seaton et attendu de jour en jour par le Great Britain et le John Bull un magnifique assortiment de CHAPEAUX DE SOIE, SATIN, VELOURS &c de CASTOR, à vendre par le Souffleur à ses bas prix ordinaires, à l'ancien établissement de Chapellerie de Londres, une porte au nord de la Place d'Armes, rue Notre-Dame. ANDREW HAYES. 4 mai 1847.

En vente à la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & CIE. BIBLIOTHÈQUE de la JEUNE FILLE, par Mlle. S. Ulric Trudreau, ornée de belles lithographies 5 volumes gr. in. 8. DIVISION DE L'OUVRAGE. 1er volume.—L'élève et Beauté, traité de morale pratique. 2d volume.—Astronomie et Météorologie, d'après MM. Arago, Laplace & Herschel. 3e volume.—Eugénie ou le monde en miniature. Récits historiques. Conseils d'une mère à ses filles. 4e volume.—L'Instauratrice, simples histoires. 5e volume.—Quelques leçons d'histoire naturelle. Poèmes, Insectes, Papillons. Rue St. Vincent, No. 3. 10 mai 1847.

En vente à la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & CIE. RECUEIL de Jurisprudence civile du Pays, de droit écrit et coutumier par M. GUY DU ROUSSEAU DE LACOMBE, 1 volume 40. TRAITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE, où l'on examine tout ce qui regarde la Jurisdiction en général; la compétence, les Fonctions, Devoirs, Rang, Séances et Prerogatives des officiers de Judicature, &c., &c., par M. JOUSSE, 2 vols. 40. TRAITE DES HYPOTHEQUES, par M. le BARON GRENIER, 2 vols. 40. Rue St. Vincent, No. 3. 7 mai 1847.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT. EXTRAIT. MONTANT dû aux dépositaires le 31 mars 1847, £29850 3 9 30 avril. Montant retiré ce mois, £2903 6 0 do do do £214 10 8 Augmentation depuis le 31 mars, £5688 15 4 Cr. Balance du aux dépositaires ce jour, £35038 10 1 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hotel. 7 mai.

SITE DE MOULIN. A VIS est par le présent donné que le LOYER de A LOT HYDRAULIQUE, No. 13, dans le bassin du Canalachine, vis-à-vis les Magasins de Transport (Forwading) sera offert à l'Encaen Public, SAMEDI, le 24 jour de MAI courant, au Bureau des Travaux Publics. Le prix de départ sera de \$107 10s par an. Toutes informations relatives à l'époque et aux conditions du loyer, à la manière de livrer l'eau, &c., &c., seront obtenues en s'adressant à ce Bureau. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Département du Bureau des Travaux, 4 mai Montréal, 30 avril, 1847.

A VENDRE, Aux Bureaux de la Revue Canadienne, Le 1er VOLUME de L'ALBUM, ÉLÉGAEMMENT RELIÉ. PRIX : seulement 15 schellings. TROIS PIASTRES. 13 avril.

AVIS. Le Bureau de Commerce ayant obtenu la Halle de la Douane pour les ASSEMBLÉES sur l'ÉCHANGE le Comité de Régie de la Chambre de Commerce et de Lecture a résolu qu'aucune Assemblée ne serait tenue à leurs Chambres tel qu'annoncé. 4 mai.

Notices Biographiques des Contemporains Illustres.

LE PÈRE LACORDAIRE.

(Suite.)

Quand on opposait cette assertion à M. Lacordaire, du temps de l'Avenir, il la repoussait comme une odieuse calomnie contre le catholicisme, née de la vicieuse interprétation des textes par des théologiens serviles. "Ce n'est pas le droit du souverain qui vient de Dieu, disait-il, c'est le pouvoir en lui-même; or, ce pouvoir, Dieu le transmet immédiatement à la communauté, et la communauté le délègue aux individus qu'il lui plaît d'en constituer dépositaires. Voilà la vraie doctrine de l'Eglise." Si l'on m'objecte que l'encyclique de 1832 a changé tout cela, comme je ne suis pas théologien, je renverrai sur ce point le lecteur à un excellent travail postérieur à l'encyclique, et sorti de la plume d'un prêtre très distingué, inférieur par la parole, mais supérieur par l'intelligence à M. Lacordaire; il y verra la question sociale posée d'une manière toute différente et bien autrement judicieuse; il y verra le rationalisme combattu quand il est exclusif du dogme sagement interprété, mais il n'y verra pas calomnie; et, s'il n'est point convaincu par l'auteur, il sera du moins forcé d'admettre que la foi n'est pas en effet incompatible avec la raison (1).

Après avoir ainsi établi et prouvé l'incompatibilité absolue des deux principes, énuméré les forces de la puissance rationaliste; rois, ministres, grands seigneurs, bourgeois, nobles esprits, châtres du vrai déchu depuis 1830, etc. M. Lacordaire met d'emblée en ligne contre eux: 10. Cent cinquante millions de catholiques; 20. cent millions d'autres chrétiens séparés par le schisme du centre de l'unité. Ainsi voilà deux cent cinquante millions d'hommes dont cent millions sont tout justement des rationalistes, car les hérétiques protestants, anglicans, etc., etc., ne sont pas autre chose au point de vue de M. Lacordaire (2), et dont les deux tiers au moins des cent cinquante millions restants sont tous plus ou moins rationalistes, car il n'en est pas un qui ne fasse sur divers points subir à sa foi le contrôle de sa raison; voilà, dis-je,

(1) Le remarquable travail dont je parle, que l'on trouvera inséré dans le Dictionnaire de la Conversation, à l'article catholicisme, est de M. l'abbé Gerbert. (2) M. Lacordaire nous dit, en effet, un peu plus loin, p. 60: "Rendez la religion protestante, et elle devient pire que le rationalisme, parce qu'elle donne à la division des esprits une sanction divine." Plus loin il ajoute que "la Prusse marche à la tête du rationalisme européen."

deux cent cinquante millions d'hommes prêts à descendre tôt ou tard dans l'arène pour soutenir, quoi? l'introduction du principe de soumission absolue à l'autorité divine, interprétée par le pape, son organe infallible, dans l'ordre intellectuel, moral social et matériel.

Il est probable que ce moyen d'en finir avec le rationalisme n'a pas paru bien sérieux à l'auteur de la Lettre sur le Saint-Siège; car il l'indique à peine et s'empresse d'en chercher un autre. Sans être plus puissant, celui-ci est plus sérieux; mais il a dû, ce nous semble, être quelque peu pénible à énoncer pour un homme qui, quatre ans auparavant, prêchait l'association de la religion, de la liberté et du progrès, sur un ton qui effrayait à la fois la papauté et les trônes.

Ne comptant plus sur les peuples, l'auteur de la Lettre sur le Saint-Siège prend le parti de s'adresser aux rois, et il commence par leur reprocher d'avoir, même les plus catholiques, affaibli, depuis quatre cents ans, par leurs entreprises, l'établissement divin du christianisme. Qu'y avez-vous gagné? leur dit-il.

"Il n'existait autrefois que deux puissances régulièrement coordonnées: le sacerdoce et l'empire; aujourd'hui trois puissances gouvernent les affaires humaines: la puissance spirituelle catholique, la puissance spirituelle rationaliste et le pouvoir temporel. Les souverains doivent avoir appris, par une expérience de cinquante années, si cette nouvelle distribution de la force morale a mieux cimenté leurs trônes et mieux servi que l'Eglise à la félicité des nations. Quel est l'écouler qui ne s'attaque, s'il lui plaît, à la majesté des rois, et qui ne leur crie fièrement, du bout de sa plume: Qui êtes-vous et d'où venez-vous? N'êtes-vous pas une poussière sortie du peuple pour retourner au peuple? Et enfin, sans en dire davantage, l'état du monde parle assez.—Lorsque le tems aura donc fait justice des malheureuses théories qui, en asservissant l'Eglise, lui ont enlevé une grande partie de son action sociale, il sera facile de savoir quel remède y porter. On connaît que l'art de gouverner les hommes ne consiste pas à lâcher sur eux la liberté du mal, en mettant le bien sous fidèle et sûre garde."

Voilà donc la conclusion sociale, voilà le couronnement de la doctrine actuelle de M. Lacordaire. Il n'existait, en effet, autrefois que deux puissances prétendant avoir reçu directement de Dieu la propriété intellectuelle et matérielle des nations, le droit d'user et d'abuser de l'humanité. Mais heureusement pour l'humanité qu'inconciliables dans leurs prétentions respectives, ces deux puissances se choquaient avec fracas au milieu des ténèbres du moyen-âge; tantôt c'était l'empire qui soufflait et renversait la papauté; tantôt c'était la papauté qui déposait

l'empire et le forçait à venir lui baiser les pieds. Chacun des deux pouvoirs, quand il se trouvait le plus faible, parlait tour à tour aux peuples asservis le langage du droit et de la liberté. Instruit par eux-mêmes, éclairé par leurs luttes, l'esprit humain croissait sous l'œil de Dieu.

Quand ils le virent ainsi grandir et s'apprêter à s'immiscer dans la querelle, ils s'unirent contre lui, et pendant plusieurs siècles, ils s'efforcèrent de tracer, autour de la pensée humaine, le cercle inflexible de Popilius. Vains efforts! A travers les flammes des auto-da-fé, les murs des cachots, les fureurs des guerres religieuses, les bulles d'excommunication, les lits de justice et édits royaux, la raison se fit jour entre les deux puissances, et déjà, au XVIIe siècle, au moment où la voix de Fénelon, parlant au nom de l'humanité, disait au pouvoir temporel, représenté par le plus absolu des monarques: "Ce ne sont pas les peuples qui sont faits pour les rois; ce sont au contraire, les rois qui sont faits pour les peuples;" la voix de Bossuet, parlant au nom de tous les évêques de France, disait à la papauté: "Le concile général est au dessus du pape; le pape n'a aucun pouvoir sur le temple des rois; il ne peut ni les déposer, ni délier les peuples de leurs serments; il ne doit rien faire de contraire aux maximes établies par les conciles, dont le consentement seul peut rendre ses décisions authentiques; le pape, enfin, n'est infallible qu'à la tête de l'Eglise assemblée."

Héritier de ses maximes, le XVIIIe siècle, que l'on peut bien combattre, puisqu'il eut le tort de confondre dans une même haine la religion et les abus de la religion, le pouvoir et les abus du pouvoir, mais que l'on doit bien se garder de calomnier, car c'est à lui que nous devons les deux bases capitales de la société moderne; héritier de ces maximes, le XVIIIe siècle le féconda, les développa, et en tra deux grands principes qui devaient se purifier au milieu des flammes révolutionnaires, pour resplendir un jour sur le monde entier: en religion, le principe de la liberté de conscience, principe sublime méconnu par l'antiquité, vainement invoqué par les premiers chrétiens quand, soumis aux lois de l'empire, ils ne demandaient à leurs bourreaux que de les laisser vivre en paix avec leur croyance et Dieu; principe que le christianisme, à son tour devenu puissance et oublié des préceptes de Jésus-Christ, méconnut tant de fois; et enfin, en politique, le principe de la délégation conditionnelle du pouvoir par les gouvernés aux gouvernants.

Et ce sont ces deux conquêtes, acquises par nous au prix du sang et des larmes de tant de générations, que l'on voudrait aujourd'hui anéantir

en supprimant d'un trait de plume la puissance qui en est à la fois le résultat et la sauvegarde, ce qu'on appelle la puissance spirituelle rationaliste, c'est-à-dire la grande voix de la raison générale, la force invincible de l'opinion libre et toujours prête à s'interposer entre les deux représentants de l'autorité religieuse et de l'autorité politique, pour les empêcher, soit d'abuser d'eux-mêmes chacun dans leur sphère, soit de se détruire l'un l'autre, soit de s'unir pour l'asservissement de l'humanité!

Cependant l'on n'ignore pas que ces deux figures rivales, que l'on voudrait ressusciter, loin de donner la paix au monde, lui imprimèrent, au contraire, par leur discordes, une agitation éternelle, de laquelle est justement sorti cet odieux rationalisme. Aussi vous dit-on que la lutte a fait tout le mal, et que la faute en est au pouvoir temporel; d'où la conséquence toute naturelle, que le seul moyen d'éviter cette lutte pour l'avenir serait la soumission absolue de ce pouvoir à l'autre. Pourquoi pas le dire tout simplement? pourquoi, quand on copie M. de Maistre, ne pas le copier tout-à-fait?

Mais M. Lacordaire, et cela fait honneur à sa bonne foi, est peut-être la tête la moins logique de toutes les têtes illustres que nous avons déjà vues passer sous nos yeux. Les idées de son temps luttent perpétuellement en lui avec je ne sais quelle évocation fantasmagorique du moyen-âge, non-seulement dans sa parole, qui semble un éloquent écho de deux voix discordantes, mais encore dans ses livres; car, si j'ouvre, à la suite de sa Lettre sur le Saint-Siège, le Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs, j'y trouve, d'un côté, de très-belles pages sur la tolérance que la vérité doit à l'erreur, des efforts pénibles et malheureux pour justifier l'Ordre de saint Dominique de toute participation aux horreurs de l'Inquisition, justification inutile en elle-même, car le siècle est trop éclairé pour prétendre imposer au présent la responsabilité du passé, et faire peser sur les Dominicains actuels la barbarie de leurs prédécesseurs, barbarie que ces derniers recevaient de leur temps. Et puis, tout à coup, voilà qu'après de vains efforts pour justifier les personnes, M. Lacordaire entreprend de glorifier l'institution en elle-même en qualifiant l'Inquisition de "tribunal flexible," qui ne renvoyait jamais au bras séculier que l'immense minorité des accusés, et sauva des milliers d'hommes qui, sans elle, eussent péri par les tribunaux ordinaires (3). Le tout accompagné de cette dé-

(3) Pour faire preuve d'impartialité, M. Lacordaire cite en faveur de son thème divers auteurs protestants, écrivant en Hollande sur l'Inquisition d'Espagne qui fut, on le sait, la plus atroce de toutes. Mais ce qui paraît

clamation, qui vaut bien, dans son genre, toutes les déclamations anti-religieuses justement reproché à Voltaire;

"Est-ce bien à notre siècle à se plaindre de l'Inquisition? A-t-il fondé la liberté des cultes, dont il parle tant? et ne vivons-nous pas en plein régime d'Inquisition, avec un mensonge de plus?... On entend des orateurs dénoncer à la tribune le moindre bruit religieux, et l'on croirait qu'ils passent leur vie à écouter si quelque poitrine française ne bat pas chrétien-nement contre une autre poitrine. Qu'eût fait de plus l'Inquisition?" De telles sorties se réfutent suffisamment par elles-mêmes.

Si j'ouvre la Vie de Saint-Dominique, légende éloquent, écrite de ce style poétique et harmonieux propre à M. Lacordaire, j'y trouve, à côté d'une certaine manière de traiter l'hérésie qui sent son moyen-âge d'une lieue, à côté d'une exposition historique suspecte de cette guerre contre les Albigeois, que M. de Chateaubriand a justement qualifiée un des plus abominables épisodes de notre histoire, j'y trouve, dis-je, l'intention de prouver non-seulement que saint Dominique, l'un des deux héros de cette croisade, a été calomnié, ce qui est bien possible, mais encore que le fameux Dominicain y joua le rôle d'un homme nouveau, incapable d'admettre contre la croyance de son prochain d'autre argument que la persuasion; et comme les documents sont rares, vu qu'une idée de ce genre était alors bien rare, M. Lacordaire n'en trouve pas de meilleur à citer que celui-ci:

"Quelques hérétiques, dit Thierry d'Apolda, ayant été pris et convaincus dans le pays de Toulouse, furent remis au bras séculier et condamnés au feu. Dominique regarda l'un d'eux avec un cœur initié aux secrets de Dieu, et il dit aux officiers de la cour: "Mettez à part celui-ci et gardez-vous de le brûler." Puis, se tournant vers l'hérétique avec une grande douceur: "Je sais, mon fils, lui dit-il, qu'il vous faudra du temps, mais qu'enfin vous deviendrez bon et saint."

singulier, c'est que M. Lacordaire, citant une assez grande quantité d'écrivains, ne dise pas un seul mot, même pour le réfuter, d'un livre qui est aujourd'hui dans toutes les mains, d'un livre exécuté sur des pièces authentiques par un des derniers secrétaires de l'Inquisition d'Espagne, par un écrivain catholique et comme tel plus disposé à affaiblir le tableau qu'à le charger, en un mot, de l'Histoire de l'Inquisition d'Espagne, par Llorente. Le silence absolu de M. Lacordaire sur ce livre est d'autant plus difficile à concevoir, que l'ouvrage de Llorente renferme sur divers points des documents détruisant radicalement les assertions de l'auteur de la Vie de Saint-Dominique. Cette notice étant déjà bien longue, je ne puis qu'indiquer au lecteur les moyens de faire lui-même le rapprochement.

(A continuer.)

Feuilleton de la Revue Canadienne.

HISTOIRE DES GIRONDINS, PAR M. A. DE LAMARTINE.

Madame Roland.

XIII.

"Cependant la révolution de 89 avait sonné, et était venue la surprendre au sein de cette retraite. Enivrée de philosophie, passionnée pour l'idéal de l'humanité, adoratrice de la liberté antique, elle s'enflamma dès la première étincelle à ce foyer d'idées nouvelles; elle crut de bonne foi que cette révolution, comme un enfantement sans douleur, allait régénérer l'espèce humaine, détruire la misère de la classe malheureuse, sur laquelle elle s'attendrissait, et renouveler la face du monde. Il y a de l'imagination jusque dans la pitié des grandes âmes. L'illusion générale de la France, à cette époque, était égale à l'œuvre que la France avait à accomplir. Si elle n'avait pas tant espéré, elle n'eût rien osé. Sa foi fut sa force.

"De ce jour, madame Roland sentit s'allumer en elle un feu qui ne devait plus s'éteindre que dans son sang. Tout l'amour oisif qui sommeillait dans son âme se convertit en enthousiasme et en passion pour l'humanité. Sa sensibilité trompée, trop ardente sans doute pour un seul homme, se répandit sur tout un peuple. Elle aimait la révolution comme une amante. Elle communiqua cette flamme à son mari et à ses amis. Toute sa passion contenue se versa dans ses opinions. Elle se vengea de sa destinée, qui lui refusait le bonheur pour elle-même, en se consumant pour le bonheur des autres. Heureuse et aimée, elle n'eût été qu'une femme; malheureuse et isolée, elle devint un chef de parti."

(Ici l'auteur fait le portrait de la société de madame Roland.)

XVI.

"L'objet de ces réunions était de conférer secrètement sur les faiblesses de l'assemblée constituante, sur les pièges que l'aristocratie tendait à la révolution entravée, et sur la marche à imprimer aux opinions atténuées pour achever de consolider le triomphe. Ils choisirent la maison de madame Roland, parce que cette maison était située dans un quartier également rapproché du logement de tous les membres qui devaient s'y rencontrer. Comme dans la conspiration d'Harmodius, c'était une femme qui tenait le flambeau pour éclairer les conspirateurs.

"Madame Roland se trouvait ainsi jetée, dès les premiers jours, au centre des mouvements. Sa main invisible touchait les premiers fils de la trame encore confuse qui devait dérouler les plus grands événements. Ce rôle, le seul que lui permit son sexe, flattait à la fois son orgueil de femme et sa passion politique. Elle le ménaça avec cette modestie qui eût été en elle le chef-d'œuvre de l'habileté, si elle n'eût été le don de sa nature. Placée hors du cercle, près d'une table à ouvrage, elle travaillait des mains, ou écrivait ses lettres, tout en écoutant avec une

apparente indifférence les discussions de ses amis. Souvent tentée d'y prendre part, elle se retenait les lèvres pour réprimer sa pensée. Ame d'énergie et d'action, la longueur et la diffusion verbale de ces conseils sans résultat lui inspirait un secret mépris. L'action s'évapourait en paroles, et l'heure passait emportant avec elle l'occasion, qui ne revient plus.

"Bientôt les victoires de l'assemblée constituante énervèrent les vainqueurs. Les chefs de cette assemblée reculèrent devant leur propre ouvrage, et pactisèrent avec l'aristocratie et avec le trône pour accorder au roi la révision de la constitution dans un esprit plus monarchique. Les députés qui se réunissaient chez madame Roland se dispersèrent et se découragèrent. Il ne resta plus sur la fin que ce petit nombre d'hommes inébranlables qui s'attachent aux principes indépendamment de leur succès, et qui s'attachent aux causes désespérées avec d'autant plus de force que la fortune semble les trahir davantage. Buzot, Péthion et Robespierre furent de ce nombre.

XVII.

"Il y a pour l'histoire une curiosité sinistre à voir la première impression que fit sur madame Roland l'homme qui, réchauffé dans son sein et conspirant alors avec elle, devait un jour renverser la puissance de ses amis, les implorer en masse, et l'envoyer elle-même à l'échafaud. Nul sentiment répulsif ne parait à cette époque avertir cette femme qu'elle conspire sa propre mort en conspirant la fortune de Robespierre. Si elle a quelque crainte vague, cette crainte est aussitôt couverte par une pitié qui ressemble presque au mépris. Robespierre lui parut un honnête homme. En faveur de ses principes, elle lui pardonna son mauvais langage et son fastidieux débit. Robespierre, comme tout homme d'une seule pensée, respirait l'ennui. Cependant elle avait remarqué qu'il était toujours concentré dans ses comités, qu'il ne se livrait pas, qu'il écoutait tous les avis avant de donner le sien, et qu'il ne se donnait pas la peine de le motiver. Comme les hommes impérieux, sa conviction lui paraissait une raison suffisante. Le lendemain, il montait à la tribune, et profitant pour sa renommée des discussions intimes qu'il avait entendues la veille, il devançait l'heure de l'action concertée avec ses amis, et émettait ainsi le plan de conduite. On l'en blâmait chez madame Roland; il s'en excusait avec légèreté. On attribuait ces torts à la jeunesse et à l'impatience de son amour-propre. Madame Roland, persuadée que ce jeune homme aimait passionnément la liberté, prenait sa réserve pour de la timidité, et ses trahisons pour de l'indépendance. La cause commune couvrait tout. La partialité transforme les plus sinistres indices en faveur ou en indulgence. "Il défend les principes avec chaleur et opiniâtreté, dit-elle; il y a du courage à lui de défendre seul au temps où le nombre des défenseurs du peuple est prodigieusement réduit. La cour le haït, nous devons donc l'aimer. J'estime Robespierre sous ce rapport, je le lui témoigne; et alors même qu'il est peu assidu au petit comité du soir il vient de temps en temps me demander à dîner. J'avais été frappée de la terreur dont il parut pénétré le jour de la fuite du roi à Varennes. Il dit le soir, chez Péthion, que

"la famille royale n'avait pas pris ce parti sans avoir préparé dans Paris une Saint-Barthélemy de patriotes, et qu'il s'attendait à mourir avant vingt-quatre heures. Péthion, Buzot, Roland disaient, au contraire, que cette fuite du roi était son abdication, qu'il fallait en profiter pour préparer les esprits à la république. Robespierre, ricanant et se rongant les ongles comme à l'ordinaire, demandait ce que c'était qu'une république."

"A la même époque, madame Roland s'était livrée, pour sauver les jours de Robespierre, à un de ces premiers mouvements qui révèlent une amitié courageuse et qui laissent des traces dans la mémoire même des ingrats. Après le massacre du Champ-de-Mars, Robespierre, accusé d'avoir conspiré avec les rédacteurs de la pétition de déchéance, et menacé comme factieux de la vengeance de la garde nationale, fut obligé de se cacher. Madame Roland, accompagnée de son mari, se fit conduire, à onze heures du soir, dans sa retraite au fond du Marais, pour lui offrir un asile plus sûr dans leur propre maison. Il avait déjà fui son domicile. Madame Roland se rendit de la chez Buzot, leur ami commun, et le conjura d'aller aux Feuillants, où il était influent alors, et de se hâter de disculper Robespierre avant que le décret d'accusation fût lancé contre lui.

"Buzot hésita un moment, puis: "Je ferai tout, dit-il, pour sauver ce malheureux jeune homme, quoique je sois loin de partager l'opinion de certaines personnes sur son compte. "Il songe trop à lui pour aimer la liberté; mais il la sert, et cela me suffit. Je serai là pour le défendre." Ainsi, trois victimes futures de Robespierre conspiraient, la nuit et à son insu, le salut de l'homme par qui elles devaient mourir. La destinée est un mystère d'où sortent les plus étranges coïncidences, et qui ne tend pas moins de pièges aux hommes par leurs vertus que par leurs crimes. La mort est partout; mais quelque soit le sort, la vertu seule ne se repent pas. Sous les cachots de la Conciergerie, madame Roland se souvint avec complaisance de cette nuit. Si Robespierre s'en souvint dans sa puissance, ce souvenir fut plus froid sur son cœur que la hache du bourreau."

LA JOURNÉE DU 20 JUIN.

"Le succès qui accueillit l'ouvrage de M. de Lamartine est prodigieux. L'Histoire des Girondins est jugée. Dix mille exemplaires enlevés depuis son apparition font de ce livre incomparable le plus beau succès de l'époque. Aussi sommes-nous bien certains de ne point être importuns à nos lecteurs en détachant de cette magnifique épopée de la Révolution un nouvel épisode écrit avec l'éloquence et l'intérêt qui sont les principales qualités de M. de Lamartine. La journée du 20 juin a déjà eu plus d'un historien, jamais elle n'en trouve un plus digne. On sent que M. de Lamartine comprend l'histoire en poète et qu'il la traite en orateur.

"Après avoir décrit les intrigues ténébreuses qui préludent à la grande scène qu'il va peindre après avoir passé en revue les chefs infimes de cette émeute, qui ne furent d'ailleurs eux-mêmes que les instrumens apparens de meneurs haut placés, mais intéressés à rester dans l'ombre, l'écrivain continue ainsi: "

C'est sous ces auspices que s'ouvrit la journée du 20 juin: Un second conciliabule, plus secret et moins nombreux, avait réuni chez Sauter, la nuit du 19 au 20, les hommes d'exécution. Ils ne s'étaient séparés qu'à minuit. Chacun d'eux s'était rendu à son poste, avait réveillé ses hommes les plus affidés et les avait distribués par petites groupes, pour recueillir et pour ramasser les ouvriers à mesure qu'ils sortiraient de leurs demeures. Sauter avait répondu de l'immobilité de la garde nationale. "Soyez tranquilles, dit-il aux conjurés, Péthion sera là."

Péthion, en effet, avait ordonné la veille aux bataillons de la garde nationale de se trouver sous les armes, non pour s'opposer à la marche des colonnes du peuple, mais pour fraterniser avec les pétitionnaires et pour faire cortège à la sédition. Cette mesure équivoque sauvait à la fois la responsabilité de Péthion devant le directeur du département, et sa complicité devant le peuple attrouppé. Il disait aux uns, je veille; il disait aux autres: je marche avec vous.

Au point du jour ces bataillons étaient rassemblés, les armes en faisceaux, sur toutes les grandes places. Sauter haranguait le sien sur les ruines de la Bastille. Autour de lui affluait, d'heure en heure, un peuple immense, agité, impatient, prêt à fondre sur la ville au signal qui lui serait donné. Des uniformes s'y mêlaient d'invalides, de gendarmes, des gardes nationaux des volontaires y recevaient les ordres de Sauter et les répétaient à la foule. Une discipline instinctive présidait au désordre. L'aspect à la fois populaire et militaire de ce camp du peuple donnait au rassemblement le caractère d'une expédition plutôt que celui d'une émeute. Cette foule reconnaissait ses chefs, marcherait à leurs commandements, suivait ses drapeaux, obéissait à leur voix, suspendait même son impatience pour attendre les renforts et donner aux peletons isolés l'apparence et l'ensemble de mouvements simultanés. Sauter, à cheval, entouré d'un état-major d'hommes des faubourgs, donnait ses ordres, fraternisait avec les citoyens, tendait la main aux insurgés, recommandait le silence, la dignité au peuple et formait lentement ses colonnes de marche.

A onze heures, le peuple se mit en mouvement vers le quartier des Tuileries. On évaluait à vingt mille le nombre des hommes qui partirent de la place de la Bastille. Ils étaient divisés en trois corps: le premier, composé de bataillons des faubourgs, armés de baïonnettes et de sabres, obéissait à Sauter; le second, formé d'hommes du peuple, sans armes ou armés de piques et de bâtons, marchait sous les ordres du démagogue Saint-Huruge; le troisième, horde, pêle-mêle confus d'hommes en haillons, de femmes et d'enfants, suivait en désordre une jeune et belle femme, vêtue en homme, un sabre à la main, un fusil sur l'épaule et assise sur un canon traîné par des ouvriers aux bras nus. C'était Théroigne de Méricourt.

On connaissait Sauter, c'était le roi des faubourgs. Saint-Huruge était depuis 89 le grand agitateur du Palais-Royal. Le marquis de Saint-Huruge, né à Mâcon, d'une famille noble et riche, était un de ces hommes de tumulte qui semblent personnifier en eux les masses. Doué d'une haute stature, d'une

figure martiale, sa voix tonnait par dessus le mugissement de la multitude. Il avait ses agitations, ses fureurs, ses repentins, quelquefois aussi ses lâchetés. Son âme n'était pas cruelle, mais sa tête n'était pas saine. Trop aristocrate pour être envieux, trop riche pour être spéculateur trop léger d'esprit pour être fanatique de principes, la révolution l'entraînait comme le courant entraîne le regard, par le vertige. Il y avait de la démenche dans sa vie; il aimait la révolution en mouvement, parce qu'elle ressemblait à la démenche. Jeune encore, il avait prostitué son nom, sa fortune, son honneur au jeu, au plaisir, à la débauche. Il avait, au Palais-Royal et dans les quartiers du désordre, la célébrité du scandale. Tout le monde le connaissait. Sa famille l'avait fait enfermer à la Bastille. Le 14 juillet l'avait délivré. Il avait juré vengeance, il tenait son serment. Complice volontaire et infatigable de toutes les factions, il s'était offert sans salaire au duc d'Orléans, à Mirabeau, à Danton, à Camille Desmoulins, aux Girondins, à Robespierre: toujours du parti qui voulait aller le plus loin, toujours de l'émeute qui promettait le plus de ruines. Eveillée avant le jour, présent dans tous les clubs, rôdant dans la nuit, il accourait au moindre bruit pour le grossir, au moindre attroupement pour l'entraîner. Il s'enflammait de la passion commune avant de la comprendre; sa voix, son geste, l'égarément de ses traits, multipliaient cette passion autour de lui. Il vociférait le trouble, il semait la fièvre, il électrisait les masses indécises, il faisait le courant et on le suivait: il était à lui seul une sédition.

Après Saint-Huruge marchait Théroigne de Méricourt. Théroigne ou Lambertine de Méricourt, qui commandait le troisième corps de l'armée des faubourgs, était connue du peuple sous le nom de la belle Liégeoise. La Révolution française l'avait attirée à Paris, comme le tourbillon attire les choses mobiles. C'était la Jeanne d'Arc impure de la place publique. L'amour outragé l'avait jetée dans le désordre; le vice, dont elle rougissait, lui donnait la soif de la vengeance. En frappant les aristocrates, elle croyait réhabiliter son honneur: elle lavait sa honte dans son sang.

Née au village de Méricourt, dans les environs de Liège, d'une famille de riches cultivateurs, elle avait reçu l'éducation des classes élevées. A dix-sept ans, son éclatante beauté avait attiré l'attention d'un jeune seigneur des bords du Rhin dont le château était voisin de la demeure de la jeune fille. Aimée, séduite, abandonnée, elle s'était échappée de la maison paternelle et s'était réfugiée en Angleterre. Après quelques mois de séjour à Londres, elle passa en France. Recommandée à Mirabeau, elle connut par lui Sieyès, Joseph Chénier, Danton, Ronsin, Brissot, Camille Desmoulins. Romme, républicain mystique, alluma en elle le feu de l'illuminisme allemand. La jeunesse, l'amour, la vengeance, le contact avec ce foyer d'une révolution avaient échauffé sa tête. Elle vécut dans l'ivresse des passions, des idées et des plaisirs. D'abord attachée aux grands novateurs de 89, elle avait glissé de leurs bras dans les bras de riches voluptueux qui payaient chèrement ses charmes.

(A continuer.)